

Logiciels ASP, le grand retour en force...

Logiciels ou serviciels ?

Les SaaS¹ permettent de gérer une entreprise depuis n'importe quel PC connecté à Internet. La comptabilité, la paye, la gestion commerciale, mais aussi les notes de frais, les immobilisations, la liasse fiscale, la GRC, peuvent aujourd'hui être gérés intégralement en ligne ! Abandon des licences logiciels contre un abonnement à un service "en ligne"... on commence à parler de serviciels².

DOSSIER PRÉPARÉ
PAR DENIS LAXENAIRE
DENIS@LAXENAIRE.COM

En seulement huit ans Internet a fondamentalement bousculé notre façon de travailler, d'échanger, de rechercher, de communiquer, et de collaborer. Ce que prédisait le rapport du Conseil Supérieur de 1999 sur les NTIC n'est plus une chimère : l'utilisation de logiciels de gestion sur Internet est une réalité quotidienne pour de nombreuses entreprises. Ainsi délaissant le stade de l'éditorial en ligne délivrant des pages HTML, Internet est devenu une plate-forme programmable à part entière, dans laquelle des applications de tout type agrègent et délivrent des services en ligne.

Nous sommes arrivés au vérita-

ble décollage du phénomène, car tous les éléments sont aujourd'hui réunis pour que ce mode d'utilisation se répande largement, et particulièrement dans les TPE qui sont souvent les plus friandes de solutions de gestion flexibles et mobiles. Quel chef d'entreprise n'a jamais rêvé de pouvoir travailler ou visualiser ses données à toute heure depuis le bureau, le domicile, l'hôtel, sa maison secondaire, et permettre du même coup le télétravail et l'accès distant à ses données par son expert-comptable. En effet, depuis sept ans les usages des Français vis-à-vis d'Internet ont radicalement évolué et un rapide tour d'horizon des offres des fournisseurs d'accès

Internet montre que nous sommes aujourd'hui en pleine convergence Internet avec des offres Triple play (Internet, téléphone, TV) et même quadruple play en y rajoutant le téléphone mobile. Décidemment la crise de la net-économie est loin derrière nous et le monde de l'information et de la communication devient totalement "webcentrique", comme si rien ne pouvait arrêter cet ogre Internet qui avale et véhicule tout ce qu'il trouve.

Alors, rien de plus normal qu'après avoir goûté aux avantages du e-commerce et du webmail, après avoir partagé son album de photos de vacances sur Internet, après avoir vu

1. SaaS ou "Software as a Service" : Les logiciels en tant que services.

2. Serviciel : ce terme n'existe pas encore aujourd'hui en français

ses enfants jouer en réseau virtuel sur la toile mondiale, écouter de la musique en ligne, télécharger des vidéos, "chatter" et "bloguer" tous les soirs, on y installe également les données de comptabilité et de gestion de son entreprise. Mais où est donc passé le grand déficit de confiance qu'on éprouvait il y a seulement trois ans et qui nous conjurait de ne surtout pas confier "nos données" à un prestataire inconnu sur Internet, tel un sacro-saint trésor à conserver avec soi quoi qu'il arrive... ? Ceci me rappelle la grande « peur du dépouillement » contre lequel les premiers banquiers luttèrent au début du XVIII^e siècle pour convaincre leurs clients de déposer leur or dans leurs coffres, en leur promettant du papier-monnaie en échange ! Alors certes, le doute est toujours là, mais la taille de la bande passante double tous les ans, les "hot-spots" d'accès Wi-Fi se multiplient comme des champignons, et le confort d'accéder à plusieurs à ses données (tout en sachant qu'elles sont toujours à jour), semble séduire plus d'un réticent. Ajoutons à cela une flexibilité sans équivalent allée à une transparence technique totale, le tout pour un coût d'abonnement généralement très bas, et nous obtenons une offre de services en ligne qui sonne véritablement comme le chant des sirènes auprès des entrepreneurs. Il n'en demeure pas moins que le risque demeure, et que les principales réserves sont de trois natures au-delà de la confiance à accorder au prestataire de la solution : la sécurité des données, leur confidentialité, leur disponibilité.

Sur les premiers billets de banques du XVIII^e figuraient pas moins de huit signatures, timbres et cachets destinés à gagner la confiance du public. Il est fort probable qu'en matière de SaaS, là aussi des marques de confiance et de garantie seront rapidement nécessaires pour établir les responsabilités et éclaircir les droits et devoirs de chacun. ●

MOBINAUTES : LES JEUX SONT FAITS

Les jeux sont faits car il y a aujourd'hui environ 2,6 milliards d'abonnés au téléphone mobile sur la planète avec une moyenne européenne de 29 % de mobinautes (ceux qui accèdent à Internet depuis leurs mobiles), contre 19 % parmi la population internautes américaine¹. Longtemps annoncée, la révolution du cyber-mobile est définitivement en marche.

Il faut dire que ce mariage de superstars semblait déjà bien annoncé. D'un côté Internet qui transporte, stocke et digère tout ce qui est numérique, de l'autre le téléphone mobile, dont le nombre d'exemplaires bat des records vertigineux. Un seul chiffre à cet égard : Nokia vend environ un million de téléphones mobiles par jour ! Et ce nouveau cyber-mobile n'a de cesse d'intégrer tous les médias (voix, SMS, PDA, musique MP3, jeux, appareil photographique, vidéo, TV, GPS, et stockage sur mémoire flash) et toutes les technologies d'accès haut débit mobile, Wi-Fi, EDGE, 3G, et maintenant 3,5G² pour mieux se raccorder à Internet en toutes circonstances, voie royale par laquelle tout transite. Certes le téléphone mobile qui proposerait aujourd'hui tout ce déballage technologique serait certainement très cher – et probablement un peu (beaucoup !) compliqué, donc finalement très décevant – mais il suffit d'examiner les modèles dévoilés mi-février à la grand-messe du salon 3GSM 2007 de Barcelone pour constater que ce marché est résolument en pleine convergence sur la voie de l'outil-unique-à-tout-faire-qui-tient-dans-la-main. Faisons confiance aux créatifs pour lui trouver un nom parfaitement adapté à notre monde hyper narcissique : iMe ?

D'ailleurs ce n'est pas par hasard si en 2007, ayant tous anticipé le risque de cannibalisation de leurs ordinateurs, Apple³, HP, et sans doute bientôt DELL, surgissent comme des diables et s'invitent dans ce marché des cyber-mobiles. Car s'il demeurera encore longtemps plus ergonomique d'utiliser un micro-ordinateur pour travailler sur Internet, il est acquis que ces appareils mutants (segmentés selon les 4 profils de consommateurs : voix & sms / TV & vidéo / musique & jeux / organisateur PDA & messagerie) formeront un jour l'outil privilégié pour se connecter sur Internet, s'informer, se distraire, recevoir ses messages et ses alertes, partager des données et s'intro-



duire dans la nouvelle ère des médias participatifs, phoenix attendus de la presse écrite moribonde. D'après les prévisionnistes, il faudra cependant attendre environ cinq ans pour un usage généralisé, le temps que les technologies mûrissent et que les usages s'installent. Dès lors, les services en ligne devront s'adapter pour filtrer et cadencer l'information selon le type d'appareil utilisé par le mobinaute, afin d'offrir au client un service de gestion multicanal toujours plus performant.

1. Source : ComScore, oct. 2006.

2. Rappels sur le Haut débit mobile

► EDGE : jusqu'à 200 kbit/s, 95% de la population française

► 3G (norme UMTS) : jusqu'à 384 Kbit/s, 60% de la population française

► 3,5G ou également appelé 3G+ (norme HSDPA) : jusqu'à 1,8 Mbit/s dans les plus grandes agglomérations françaises

► WiFi également appelé WLAN (norme 802.11 b/g) : nécessite de se connecter à un Hotspot/WiFi pour un débit supérieur à 1 Mbit/s

3. Apple : promet de révolutionner le marché avec son nouvel iPhone, disponible en France fin 2007, grâce à un pilotage entièrement tactile et intuitif ! Au programme, suppression de toutes les touches du téléphone et juxtaposition de toutes les fonctions multimédia, avec la même simplicité ergonomique que l'iPod... pour rêver un peu, la suite sur : www.apple.com/iphone/

PANORAMA DES PRINCIPAUX SAAS ET ASP COMPTABLES

FRANÇAIS (liste non exhaustive) — Idylis.com - Itool.com -

Netexco.com - Comptanoo.com - EWS Cegid Business Line -

Cool de Sage - 21S - Ibiza

Les solutions SaaS de comptabilité pour TPE ci-dessus couvrent souvent d'autres domaines fonctionnels (la gestion commerciale en particulier), et sont concurrencées par de nombreux autres éditeurs en ligne de GRC (gestion de la relation client), de paye, d'immobilisations, ou encore de domaines orientés bureautique comme la gestion documentaire, l'agenda partagé, la messagerie unifiée, les webconférences, etc.

La base de données Compu-base¹, qui recense 27 000 éditeurs de logiciels en Europe dont 4 223 français, fait apparaître 82 d'entre eux spécialisés dans l'univers des ASP au sens large pour toute typologie d'en-

treprise. Ce marché devrait approcher 9 % du marché des logiciels et services en France et croître au rythme de 25 % par an sur la période 2007-2008.

Grandes manœuvres chez les éditeurs de logiciels de la profession :

Alors qu'Itool a été racheté par EBP en septembre 2006, Comptanoo a été racheté par Cegid à la fin de l'année, tandis que d'autres ont déjà réalisé des solutions sur mesure pour certains cabinets. Dopés par l'exemple des SaaS, les logiciels traditionnels ne sont pas en reste. Nombreux sont ceux qui se sont "webisés" à toute

vitesse et intègrent dorénavant une forte "dose d'ASP" ou de "semi-ASP" dans leurs solutions. Ainsi les extrêmes se rapprochent car tous les acteurs ont désormais compris que l'avenir du logiciel passe par les services en ligne... et visiblement chacun affûte ses armes.

1. Données publiées avec l'autorisation de la base Compu-base.com. Décembre 2006.

Qu'est-ce qu'un SaaS ?

C'est un progiciel intégrant des services, qui évolue selon les demandes et les besoins de chaque client, disponible en ASP sur Internet. Un véritable SaaS « pure player » est un progiciel multi-entreprises écrit spécifiquement pour être accessible de façon native à partir d'un simple navigateur Internet, sans aucun logiciel ajouté sur le micro-ordinateur. Il est web-hébergé chez un fournisseur d'applications hébergées (FAH) sous la forme d'une application centrale, à laquelle accèdent toutes ses entreprises clientes via Internet. Chacun se connecte à Internet, souscrit un abonnement, l'utilise à la demande depuis n'importe quel PC ou PDA connecté, et s'inscrit à des services complémentaires à la carte en cas de besoin. Il s'agit donc d'une plate forme modulaire adaptée au processus métier qui, sauf à de très rares exceptions, ne fonctionne pas de façon autonome en mode déconnecté.

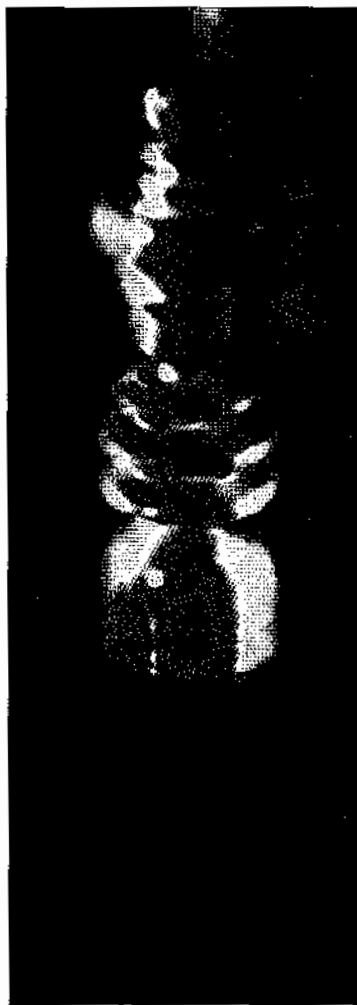
Quelle est la différence avec l'ASP ?

L'ASP couvre le concept d'applications en ligne au sens large, et caractérise également le fournisseur d'applications hébergées (FAH) qui met en œuvre la solution sur ses propres serveurs, pour le compte de tous ses clients. Au sein des solutions ASP on retrouve donc les SaaS « pure player », mais également les nombreuses applications ASP des cabinets hébergées sur leurs propres serveurs Internet ou sur ceux d'un FAH. Toujours en ASP, on trouve pêle-mêle : des systèmes de gestion distante de sites Internet (les CMS : Content Management System), des messageries unifiées, des offres de web conférences sécurisées et de formation distante, ou même des services totalement externalisés de téléphonie en voix sur IP (les IP Centrex) susceptibles de remplacer les anciens centraux téléphoniques d'entreprises (les PABX).

Attention aux SoSaaS : les « Same Old Software as a Service »

Comme souvent lors de l'apparition d'une rupture majeure en informatique, de nouvelles couches d'émulation apparaissent pour permettre aux éditeurs de recycler un certain temps leurs "anciens logiciels"¹. Cette fois-ci une des solutions miracles pour Internet s'appelle Citrix ou TSE qui permet de faire fonctionner ces anciens logiciels d'applications Windows sur un serveur Internet. Si ces solutions hybrides apparaissent séduisantes, car elles sont immédiatement opérationnelles, elles s'avèrent souvent gourmandes en ressources serveur (un serveur Citrix sur Internet ne peut servir qu'une trentaine d'internautes contre plusieurs milliers pour une application réécrite nativement !). Elles sont cependant assez fréquemment proposées car elles permettent aux éditeurs d'éviter de réécrire leurs applications en langage natif Internet. Les véritables coûts cachés se situent dans la surpuissance indispensable pour "booster" et démultiplier les serveurs Internet afin de compenser les piètres performances de ces vieilles applications recyclées.

1. Ce recyclage est fréquent en informatique pendant les premières années qui succèdent à l'émergence d'un nouveau modèle. Par exemple en 1995 à l'époque de la généralisation de Windows, des couches de logiciels d'émulation permettaient de faire tourner des applications DOS en mode pseudo graphique, solutions gourmandes et hybrides qui se sont assez vite révélées peu performantes.



LES RUPTURES MAJEURES DES LOGICIELS D'APPLICATION

L'histoire des applications sur micro-ordinateur a subi quatre cataclysmes au cours des 15 dernières années, entraînant à chaque fois des réécritures quasi-complètes de l'ensemble des logiciels... et des concentrations chroniques d'éditeurs de logiciels.

1992-95 : Réécriture en format réseau

1996-00 : Réécriture en format natif windows

1999-03 : Réécriture pour intégration de bases de données

2003-09 : Réécriture en format natif Internet

Nous sommes en train de vivre cette 4^e rupture, mais cette fois-ci c'est un véritable séisme qui s'annonce avec la fin programmée des « logiciels en boîte » que nous connaissons depuis 35 ans!

L'apparition imminente d'applications en ligne destinées, non plus à quelques milliers de clients, mais à des centaines de millions de clients connectés, a de grandes chances de modifier profondément le marché de l'industrie logicielle, au niveau du coût mais également concernant la nature des services qui seront proposés aux entreprises.

Ainsi Windows Vista, de l'aveu même de Microsoft, sera probablement le dernier des dinosaures en boîte à être déployé ainsi, privilégiant pour le futur des composants téléchargés à la demande.

Enfin, quels sont les avantages des SaaS et des ASP hébergés à l'extérieur ?

- ▶ Un accès depuis n'importe quel lieu connecté, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit
- ▶ L'ordinateur ne contient aucune donnée, il ne sert qu'à se connecter
- ▶ Plus besoin d'installation ni de déploiement de logiciels ou de mises à jours
- ▶ Pas de licences logiciels, il s'agit d'une location de services en ligne, en général proportionnelle au nombre d'utilisateurs, ou à la durée des services utilisés
- ▶ Aucun matériel ni logiciel dans l'entreprise ni dans le cabinet
- ▶ Les données sont hébergées par le FAH : c'est donc lui qui est en charge des sauvegardes
- ▶ Transparence technologique : tout l'équipement est chez le fournisseur distant (serveurs, routeurs, serveurs proxy, etc), il n'y a aucun équipement technique chez l'utilisateur ni au cabinet, en dehors d'une liaison Internet haut débit. En cas d'augmentation du nombre d'utilisateurs, aucun rachat de matériel ni d'architecture n'est donc à prévoir, seule la location devrait augmenter.
- ▶ Les applications sont mutualisées chez l'hébergeur qui installe lui-même les nouvelles versions et fait ainsi évoluer simultanément tous ses clients.
- ▶ Possibilité d'utiliser des services additionnels à la demande, payés à l'acte (par exemple : intégration fiscale, consolidation, gestion de la relation client (GRC), etc) ;
- ▶ Possibilité de travailler tous ensemble sur les mêmes données : c'est donc le système idéal pour le travail collaboratif, le télétravail à domicile ou la sous-traitance "offshore", et pour l'assistance ou la supervision distante de la part d'un cabinet.
- ▶ En s'apparentant à de la location tout-en-un, les SaaS étalent la facture globale sur la durée, et procurent un retour sur investissement beaucoup plus favorable sur le court terme.

Le niveau de qualité du service (les SLA : Service Level Agreement)

Les SaaS et les ASP sont en général proposés avec des engagements de performance (les SLA), qui incluent des niveaux acceptables de disponibilité, de sécurité, de transparence, ainsi que les prestations d'évolution et de maintenance, sans oublier les services optionnels d'infogérance et d'intégration si nécessaire.

La panacée du travail collaboratif ?

Le travail collaboratif est bien entendu un des arguments majeur des SaaS et des ASP pour s'imposer dans les TPE clientes de cabinets d'expertise comptable, car il résout la quadrature du cercle : cette solution apporte en effet autonomie et souplesse totale au chef d'entreprise, tout en lui garantissant une assistance distante du cabinet, le tout avec des données constamment à jour et accessibles. Pour le cabinet, il permet un accès direct aux écritures comptables sans se déplacer, élimine les tracas de synchronisation entre logiciels clients et logiciels du cabinet, et autorise la récupération vers le logiciel de reporting du cabinet grâce à de nombreux formats d'export. Concernant les solutions de paye, là encore l'agencement des tâches peut s'organiser très efficacement entre l'entreprise et le cabinet, mais il conviendra cependant de porter une attention particulière à leur spécification minutieuse dans la lettre de mission tant il est vrai que la répartition des tâches prend une importance primordiale dans un contexte de multi télétravailleurs.

Et pour les cabinets ? Trois solutions pour passer aux services en ligne

L'architecture mixte : goûter pour voir

Pratiquée aujourd'hui par de plus en plus de confrères, il s'agit de faire coexister la solution traditionnelle du cabinet avec l'utilisation de SaaS natifs de comptabilité et de paye par certains clients pilotes... Ceci permet de former les collaborateurs à cette nouvelle relation en ligne et de mesurer, au bout d'une ou deux années, les avantages/inconvénients recensés. C'est de loin la méthode la plus simple et la plus économique pour tester les SaaS sans aucun risque... et pour évaluer l'engouement ou la désaffection des clients sur ce type de solutions !

L'ASP hébergé au cabinet ou chez un FAH

Pour ceux qui hésitent à sauter entièrement le pas et qui ne veulent pas se départir de leurs données, il existe une solution qui consiste à installer les logiciels cabinet sur un serveur Internet au cabinet ou chez un hébergeur FAH. Attention cette solution, disponible chez certains éditeurs, permet certes au cabinet de continuer à fonctionner en cas de coupure Internet mais ne l'affranchit pas des opérations de surveillance, de continuité du service et de maintenance qui restent à sa charge (matériel, logiciels, mises à jour, sauvegardes, liaison Internet). Une formule qui introduit en douceur les e-services au cabinet mais qui peut accroître assez sensiblement les coûts et les éléments techniques à gérer en interne.

La bascule en SaaS « pure players » : compta et paye en premier lieu

Il n'existe probablement aujourd'hui aucun cabinet qui ait confié toute son informatique interne à des SaaS externalisés, mais on trouve déjà certains précurseurs qui ont totalement abandonné les logiciels de paye ou de comptabilité au cabinet pour n'y conserver que les « autres logiciels métiers ».

Quel sont les SaaS les plus utilisés aujourd'hui ?

Ebay.com (le site mondial d'enchères et de ventes en ligne) est sans doute avec ADP (gestion de la paye en ligne) la plus grande application SaaS mondiale à ce jour, mais salesforce.com (force de vente et GRC) est également une référence aux Etats-Unis avec plus de 20 000 clients et 400 000 utilisateurs qui y accèdent en ligne, majoritairement au cours de leurs déplacements. Les webmails et les services bancaires en ligne (par exemple les portefeuilles boursiers comme boursorama.com), sont également considérés comme des SaaS. Leur usage de plus en plus banalisé depuis sept ans a très largement contribué à créer la confiance nécessaire au développement du modèle SaaS à grande échelle.

Passage au modèle « on demand » ?

S'il n'a pas inventé le modèle « à la demande », c'est certainement Michael Dell qui l'a appliqué à outrance pour se hisser au premier rang mondial de la fabrication de PC, devant IBM, HP, Toshiba, et consorts. Le roi des PC préparés sur mesure, une adéquation parfaite à la demande client, aucun stock, une guerre constante sur les prix. Un modèle industriel en flux tendu que Dell a ensuite étendu aux périphériques informatiques et qu'il décline aujourd'hui sur les services informatiques. Pas étonnant dès lors que ce modèle attise les convoitises dans tous les domaines et dans celui des logiciels en ligne en particulier.

Avec un modèle économique tout en ligne on pénètre dans l'univers du modèle de location à la demande, dans lequel il est beaucoup plus facile d'opter pour un nouveau service en cas de nouveau besoin. Prenons comme exemples l'intégration fiscale ou la consolidation, pour lesquels on hésite souvent aujourd'hui à acquérir une nouvelle licence logicielle à cause de leur caractère souvent très ponctuel qui ne concerne qu'une minorité de clients. Dans le modèle à la demande, il suffit d'opter pour ces fonctionnalités, de les utiliser immédiatement... et d'interrompre la location du service concerné s'il ne s'est pas révélé satisfaisant ou s'il n'est plus nécessaire.

Stocker et tr y accéder ? Vo EAU, NOURRITURE, ÉNERGI

Un simple examen rapide semble montrer que cette question fondamentale remonte à la nuit des temps. Qu'il s'agisse de l'eau, de la nourriture, de l'énergie, de l'argent, du savoir, il y a de nombreux exemples dans l'histoire de l'humanité qui montrent que cette question a souvent été au cœur des préparatifs de voyages ou d'expéditions. Au fur et à mesure de l'avancée de la civilisation il est devenu inutile de stocker ou d'emporter avec soi un ou plusieurs de ces cinq éléments, tout simplement parce qu'on avait l'assurance de le trouver sur le lieu final ou parce que les expéditions précédentes en avaient organisées la logistique d'approvisionnement requise.

Parmi ces cinq éléments quel est le dernier que nous stockons et que nous transportons encore aujourd'hui ? Notre argent ? Certes non, les banques nous le conservent depuis longtemps et nos cartes de crédit en plastique ne sont que le moyen moderne d'y accéder en tout lieu. Donc, en dehors de nos vêtements qui remplissent nos valises (de plus en plus petites d'ailleurs) nous ne stockons et ne transportons plus que du « savoir ». Aujourd'hui nous appelons cela des « données » qui remplissent nos livres, nos ordinateurs portables, nos téléphones, nos PDA, nos lecteurs MP3, nos appareils photos et vidéos.

Et finalement quand on y regarde de près, nous nous transformons assez souvent en grand déménageur de données personnelles qui forment notre identité, notre culture et notre expérience !

Le grand dilemme de ce début

de siècle, c'est qu'au fur et à mesure de l'expansion d'Internet sur la planète il devient de plus en plus facile d'accéder à ses propres données « web-hébergées quelque part », et que ces fameuses données (ou répliques de données) méritent donc de moins en moins d'être emportées, ni même d'être conservées chez soi. Ceci n'a pas échappé au marché puisque les poids lourds viennent de lancer début 2007 des services collaboratifs en ligne, Microsoft en tête avec Office Live suivi par Google Apps Edition Premium, qui proposent d'accéder en ligne à un tableur, un traitement de texte, une messagerie et un service de voix sur IP, le tout pour environ 50 dollars par an et par employé !

L'équation n'est cependant pas si simple pour deux raisons, l'une technique, l'autre psychologique. Sur le plan technique, il n'y a pas de commune mesure entre le volume de données stockées avec soi sur un disque dur transportable et le débit qu'autorise une liaison Internet, même de haut débit. Gardons cependant à l'esprit que la taille des tuyaux Internet double tous les ans, et demandons-nous qui aurait imaginé accéder à la TV via Internet il y a seulement cinq ans... A l'heure où l'on parle de WiMAX, de télévision personnelle en peer-to-peer, de « plan très haut débit pour 2012 » au ministère de l'Industrie, et du raccordement à la fibre optique chez les principaux fournisseurs d'accès Internet¹, chacun est légitimement en droit de s'interroger sur le stockage chez soi versus web-hébergement de ses données, surtout si celles-ci doivent être fréquem-

transporter... ou ici la question

ARGENT, SAVOIR



ment partagées et/ou accédées par autrui. On commence d'ailleurs à trouver des services gratuits de stockage en ligne (dans un "casier" en ligne) à la capacité illimitée ! Destinés à l'origine pour stocker toute sa musique, mais bientôt également toute sa vidéo, ces services montrent la tendance très nette au stockage intégral et à l'accès déporté.

La deuxième raison est plus viscérale, car elle touche à la confiance... Les données, par la nature de ce qu'elles contiennent, comportent souvent un très fort caractère personnel et confidentiel et laisser l'ogre Internet les dévorer et les stocker "quelque part" engendre bien souvent un insupportable sentiment de dépossession et de crainte.

Mais ce bastion de confiance autour des données est aujourd'hui vigoureusement challengé par la technologie Internet qui, après avoir long-

temps soufflé pour contribuer à leur diffusion numérique, s'est aujourd'hui transformée en un cyclone qui semble vouloir toutes les aspirer... et les sécuriser pour notre compte. Gageons qu'il faudra du temps pour que chacun considère le web-hébergement intégral avec sérénité et que nous allons vivre encore de nombreuses années d'atavismes au milieu du gué sans savoir sur quel pied danser... et donc, à l'instar de nos valises, continuer à transporter et à thésauriser encore une partie (de plus en plus petite) de notre fardeau de données !

1. A Paris, Orange a commencé à déployer son offre "la fibre" depuis début mars 2007 : certains privilégiés peuvent ainsi accéder à du 100 Mégabits/seconde pour 48 euros par mois ! Aujourd'hui 820 000 abonnés européens sont déjà raccordés au "très haut débit", Suède en tête, suivie par l'Italie. Selon les prévisions de l'Idate, le très haut débit par la fibre optique en Europe « représentera environ 27 % du total de la base haut débit en 2015 ».

Pourquoi l'arrivée des SaaS et des ASP était-elle inéluctable ?

Plusieurs facteurs, assez prévisibles, ont convergé à faire naître les SaaS et les ASP qui sont aujourd'hui arrivés à pleine maturité :

- ▶ Connexion Internet haut débit dans une très large majorité de TPE, et à domicile
- ▶ Accès Internet de plus en plus facilité en situation de déplacement
- ▶ Internet a fortement évolué, il est devenu une plate-forme programmable à part entière, incitant à la réécriture d'applications SaaS
- ▶ Toutes les informations sont aujourd'hui numérisées, dans tous les secteurs d'activités
- ▶ Accroissement permanent de la bande passante et de la couverture d'accès Internet
- ▶ Mutation des habitudes de e-consommation : voyage, banque, rencontres, photos, musique
- ▶ Passage d'une logique de possession, héritée des années 70, à une logique de location dans de nombreux domaines depuis le début des années 90
- ▶ Les utilisateurs ont gagné en maturité, ils ne sont plus de simples consommateurs, ils souhaitent participer activement
- ▶ Emergence et succès du modèle « à la demande », plus flexible et plus approprié à la consommation de services à l'acte

Quels sont les secteurs concernés en premier lieu par les SaaS et les ASP ?

- ▶ les applications très standardisées (compta, gestion commerciale, paye), et donc en premier lieu celles destinées aux TPE. Aujourd'hui les SaaS concernent moins les logiciels de RH ou les PGI des PME qui sont souvent paramétrés sur mesure et qui nécessitent souvent une forte intégration avec les solutions informatiques qui restent internalisées ;
- ▶ les entreprises de petites tailles en situation de flexibilité et de mobilité permanente, dans lesquelles l'informatique n'est pas le cœur de métier ;
- ▶ les entreprises multi-sites qui y trouvent une aubaine pour synchroniser leur gestion sur un système unique, et de surcroît facilement supervisée par leurs services centraux ;
- ▶ les réseaux de franchisés qui accèdent tous aux applications centralisées mises à disposition par la centrale du groupe ;
- ▶ les filiales de sociétés étrangères qui peuvent ainsi procurer un accès direct à leurs superviseurs étrangers ;
- ▶ toutes les situations de collaboration ou de pluri-intervenants sur une application, et donc au premier rang les TPE et leurs cabinets d'expertise comptable.

Quelle est la bonne nouvelle ?

Le cycle de renouvellement s'allonge : il était de trois ans avec le matériel, d'environ cinq ans avec les logiciels, il est de sept à dix ans avec les services. Ainsi, à partir du moment où le service est rendu, le client reste fidèle plus longtemps à cette solution de services en ligne. Ceci explique l'intérêt du modèle qui génère ainsi une forte récurrence de chiffre d'affaires, mais qui nécessite une masse critique de clients pour atteindre la rentabilité.

